

FACTURE

SYNDICAT DE DEFENSE DU VIN
AOC CAHORS
POLE VITI-VINICOLE
46140 ANGLARS JULLIAC

N° PIECE	1018004
DATE	09-10-2025
CLIENT	005757

Référence	Désignation	Qté	PU H.T.	Brut	% Rem.	PU H.T. Net	Montant H.T.	T
RCN	Relevé compteur NB multifonction Konica Minolta C250 ! Matricule : AA2M021110249 COMPTEUR N/B Relevé client au 09/10/2025 : 61342 Dernier facturé le 03/07/2025 : 57873 Copies Noires	3469	0.00546	0.00546		0.00546	18.94	N
	Relevé compteur CO COMPTEUR COULEUR Relevé client au 09/10/2025 : 92444 Dernier facturé le 03/07/2025 : 87730 Copies Couleur	4714	0.0546	0.0546		0.0546	257.38	N

Taux TVA	20.00 (N)	276.32	55.26
Base H.T.			
Montant T.V.A.			

TVA sur les débits

Echéance	19-10-2025	Montant	331.58
Mode de Règlement		VIREMENT A 10 JOURS NET	

Total H.T.	276.32
Total T.T.C.	331.58
Accompte	0.00
Net à Payer	331.58

IBAN : FR76 1780 7008 4903 2216 8086 689 - BIC : CCBPFRPP33 / Domiciliation : BANQUE POPULAIRE

Escompte pour règlement anticipé : 0 % - TVA déductible après paiement.
En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 1,5 fois le taux d'intérêt légal, sera facturée.
Tout retard de paiement engendrera une indemnité forfaitaire de compensation de frais de recouvrement fixée à 40 €.
Clause de réserve de propriété : le matériel et les travaux restent la propriété de COP'INFOR jusqu'au paiement intégral des documents fournis.
Pour toute contestation, les seules juridictions reconnues et acceptées de part et d'autre sont le Tribunal de Commerce de Cahors.

1/1 ok
13/10/25